

Les fondamentaux du management

Objectifs pédagogiques de la formation

- Affirmer son leadership et donner du sens en situation de crise
- Engager son collectif et faire grandir son équipe
- Piloter la trajectoire de réussite au-delà du contexte

Bénéficiaires

Toute personne en situation de management, de responsabilité

Pré-requis éventuels nécessaires

Démarche volontariste de la part du manager

Programme / contenu pédagogique

○ SEQUENCE 1 - MANAGER PRO

Poser un diagnostic sur son mode de management

- Connaissance de soi: structure et organisation de la personnalité, mode de perception et modèle préférentiel
- Accorder ses différentes représentations sur ses pratiques managériales et mettre en cohérence de sens et d'action ses attitudes et comportements ;

Assertivité et affirmation de soi

- La personnalité managériale et les 7 talents - La posture et confiance en soi
- Capacité à communiquer, convaincre, insufler dire les choses « en vérité ».

Définir son territoire de management

- Définir son cadre de cohérence (valeurs, éthique et principes d'engagement)
- Se positionner vis-à-vis du collaborateur, de l'équipe et de sa hiérarchie dans son rôle
- Ancrer sa posture managériale dans son environnement professionnel.

○ SEQUENCE 2 - MANAGER COACH

Construction, développement et responsabilisation de l'équipe

- Animer, fédérer, impliquer - Enrichir l'intérêt des missions
- Fixer les objectifs en commun et les contrôler
- Avoir un projet, donner du sens

Ancrer les réflexes comportementaux et décisionnels à la bonne gestion d'un collectif

- Mobiliser les collaborateurs et maîtriser les signes de reconnaissance

- Clarifier les rôles, les missions, l'utilité, la nécessité et l'intérêt de chaque membre de l'équipe (droits et devoirs).

Entraîner, mobiliser, insuffler

- Mobiliser les acteurs autour des enjeux et valider la stratégie de changement
- Définir une tactique d'intervention dans l'accompagnement du changement et adopter une posture de coach
- Savoir entraîner et accompagner ses équipes dans une dynamique positive de transformation.

○ SEQUENCE 3 - MANAGER TACTIQUE

Conduire les ressources engagées

- Mobiliser les acteurs dans des logiques de résultats
- Bien articuler le rôle du manager avec l'optimisation des ressources et les performances opérationnelles

Piloter

- Pilotage de son secteur, savoir organiser et distribuer le travail, répartition des activités de l'équipe, planification, démarche d'amélioration continue, déploiement et encadrement de plans d'actions (tableau de bord, management visuel).

S'engager et rendre compte

- Être garant des objectifs et s'engager personnellement et collectivement
- Maîtriser les techniques d'animation, de reproting, de résolution de problèmes et de décisions individuelles et collectives.

Compétences attendues à l'issue de la formation

- Être un leader et un animateur reconnu tant au niveau fonctionnel que hiérarchique : assertivité, capacité d'analyse et de prise de décision
- Être en capacité de créer un collectif, de le développer durablement
- Être en capacité de maintenir le cap et déployer une tactique d'adaptation pour répondre aux enjeux.

Intervenant

Hervé BIDON, Entrepreneur, Consultant sénior & Coach professionnel

Christophe DIDIER, Consultant / Formateur & Coach professionnel

Accompagnement et outils pédagogiques

Formation 100% à distance

Les cours comportent à la fois des temps d'échange en visio en classe virtuelle, ainsi que via le forum, des quizz, de l'analyse de cas par vidéo, des tests et exercices.

Outils numériques : Prezi, Padlet, vidéos, PDF, Big Blue Button, Test Moodle
Référentiel de compétences, plan de progrès managérial, outils de positionnement

Evaluation des compétences acquises

Plan de progrès managérial : grille de positionnement début et fin de formation

Evaluation de la formation

Evaluation de la formation par les stagiaires
Remise d'une attestation de fin de formation

Durée et planification

18 heures réparties sur 3 séquences de 6 heures (3 classes virtuelles de 2heures) sur 1 mois

► [Se référer au planning](#)

Tarif

1500 € /personne

Somme forfaitaire exonérée de TVA

Ouverture de la formation soumise à 3 inscrits minimum



BULLETIN D'INSCRIPTION VALANT CONVENTION DE FORMATION SIMPLIFIÉE

En application des dispositions du livre III, sixième partie, du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

Entreprise / Organisme :

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Tél. : **SIRET :**

Email (signataire ou gestion de la convention) :

Souhaitez inscrire à la formation **Les fondamentaux d'une démarche de prévention des risques professionnels en entreprise**

Dans le cadre d'un financement FNE - OUI : Non :

Les participant·s suivant·s :

* Informations indispensables à l'ouverture du compte sur la plateforme d'enseignement numérique de formation

	civilité	nom	prénom	date de naissance*	email de connexion*
1					
2					
3					
4					
5					
6					

Si vous souhaitez inscrire plus de salariés à cette formation, n'hésitez pas à joindre une liste en annexe de ce document.

Date : [Se référer au planning](#)

Nombre d'heures : 21 heures

Montant par participant : 1500 € exonéré de TVA.

Montant total de la présente convention = 1500 € x =

(Nombre participants x coût formation)

Organisation et modalités de la formation :

Le programme, le planning et les objectifs de formation ont été remis à l'élève et à l'entreprise, et sont annexés à la présente convention.

Les signataires déclarent avoir pris connaissance des documents cités ci-dessus.

N° SIRET 32439762900118 - N° organisme de formation 52440210544 – code APE 8542Z

Cnam – Direction du marketing et de la relation client
25 bd Guy Mollet – bp 31115 – 44311 Nantes cedex 3
tél. : 02 40 16 16 60 – entreprises@cnam-paysdelaloire.fr

Un nombre minimum d'inscrits peut être requis pour déclencher l'ouverture de l'action. La présente convention est effective sous réserve que ce nombre soit atteint.

La formation ouverte à distance

Les formations sont dispensées en FOAD (formation ouverte à distance) et le Cnam répond à la réglementation en vigueur pour ce type de modalité - **Décret n° 2018-1341 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux modalités de conventionnement des actions de développement des compétences.**

Le dispositif employé est la formation accompagnée par un enseignant, via la plateforme numérique de formation du Cnam à l'aide de supports pédagogiques spécifiques et d'échanges réguliers.

Le Cnam dispose d'un espace numérique de formation (ENF), portail numérique intégrant une plateforme numérique de formation. Chaque stagiaire a un compte personnel d'accès. Des contenus de cours (sous forme de ressources numériques de type pdf, vidéo, exercices, quiz d'acquisition de connaissances et d'autoévaluation, exercices collaboratifs, cas pratiques...) sont proposées selon un scénario pédagogique conçu en fonction des objectifs à atteindre, et des connaissances à acquérir, en conformité avec le programme de formation.

Lors de l'usage de l'espace numérique de formation, une assistance technique est prévue.

L'entreprise s'engage avant l'inscription à valider que le salarié inscrit est équipé et connecté pour pouvoir suivre une formation à distance dans de bonnes conditions de travail.

Dispositions financières :

Le paiement s'effectuera à l'inscription.

Dans le cas d'une convention FNE, la société s'engage à effectuer les démarches nécessaires auprès de la DIRECCTE ou de son OPCO.

Annulation d'inscription

❖ Pour toute annulation adressée moins de 14 jours avant le début de la formation, les frais de participation restent dûs.

❖ Hors dispositif FNE le participant a toujours la liberté de se faire remplacer par une autre personne.

En cas d'absence ou d'abandon au cours d'un stage, le montant du dédit s'élèvera au montant intégral des droits d'inscriptions relatifs aux journées de formation auxquelles les participants n'auront pas assisté

En cas d'annulation de ce stage court par le Cnam des Pays de la Loire, faute d'un nombre suffisant d'inscrits, le versement effectué vous sera entièrement restitué par virement.

Différends éventuels

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le Tribunal de Nantes sera seul compétent pour régler le litige.

Règlement

Le paiement par virement bancaire est à privilégier afin de ne pas retarder la validation des inscriptions :

Merci de joindre copie de l'avis de virement à votre inscription.

IBAN CIC : FR76 3004 7141 2200 0273 1160 158

Entreprise :

Nom signataire :

Prénom signataire :

Fonction :

Pour l'organisme de formation
Cnam des Pays de la Loire
et par délégation de son directeur
Yannick Lefeuvre
Sébastien Bricaud
Responsable Plateforme administrative
Signature et cachet